

## Bulletin d'inscription

- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - La prise en charge des mineurs en psychiatrie** : 29 février et 1er mars 2024, distanciel, 790€ TTC
- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - La prise en charge des mineurs en psychiatrie** : 14 et 15 novembre 2024, distanciel, 790€ TTC
- J'ai bien pris note des conditions d'annulation\***.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée\*\*)

### Vos coordonnées

**Établissement**.....  
Adresse.....  
.....  
CP..... Ville.....  
**Stagiaire Nom, Prénom**.....  
Fonction.....  
E-mail.....  
**Responsable formation Nom, Prénom**.....  
Tél. .... Fax.....  
E-mail.....

Cachet :

### Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : [formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : [www.leh.fr/formation](http://www.leh.fr/formation)

Date:

Signature:

**Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.**

\* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

\*\*Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

### Contact

Tél. 05.57.57.08.68  
Fax 05.57.57.08.69  
[formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)



Numéro d'existence en qualité  
d'organisme de formation :  
11753475275  
SIRET : 434 161 741 00013

# LEH Formation

## Psychiatrie



## JOURNÉE COMPÉTENCE - LES SOINS PSYCHIATRIQUES AU MINEUR

**Judi 29 Février et Vendredi 1er Mars 2024**  
Formation en distanciel

**Judi 14 et Vendredi 15 Novembre 2024**  
Formation en distanciel

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

**Groupe LEH** un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

### Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

### Objectifs pédagogiques

- Assimiler le régime de protection légale du mineur et son environnement juridique et judiciaire
- Connaître les régimes et modalités de prise en soins spécifiques aux mineurs et les droits garantis à ses derniers
- Appréhender les dernières évolutions législatives/règlementaires/jurisprudentielles pour actualiser ses connaissances
- Appréhender les obligations professionnelles et le cadre spécifique du secret professionnel
- Identifier les « situations à risque » et comprendre le champ des responsabilités professionnelles (médicales, soignantes, administratives, celles des personnels d'encadrement et de direction)

### Public concerné

Cette formation s'adresse aux professionnels médicaux, aux soignants, aux administratifs, et cadres, au contact des mineurs en service de soins. Formation accessible aux publics en situation de handicap.

### Durée

2 jours (12 heures)

### Méthode pédagogique

La formation proposée allie connaissances théoriques indispensables à la prise en charge du mineur en psychiatrie et exercices pratiques réguliers permettant aux professionnels d'intégrer ses différents éléments et d'être immédiatement opérationnels. Seront proposés des cas pratiques, des analyses de jurisprudences, des mises en situation, afin d'appréhender concrètement les différentes thématiques abordées.

### Profil intervenant

Juriste

### Évaluation de fin de formation

En début de formation: recueil des attentes des participants - En fin de formation: bilan avec le formateur sur l'évaluation de la formation grâce à une fiche d'évaluation qui porte sur l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction à chaud. Un compte rendu est remis par le formateur.

### Documents remis aux stagiaires

- Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation
- **Le + : accès d'un mois à Hopitalex**, base de données juridique hospitalière

## JOUR 1

### OUVERTURE DE LA FORMATION

- Présentation
- Rappel des objectifs
- Réalisation des tests d'évaluation

### LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DROIT DES MINEURS ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS ADMINISTRATIFS ET JUDICIAIRES

- Les principes régissant l'autorité parentale et ses conséquences juridiques
- Les limites de l'autorité parentale : Mesures administratives/judiciaires d'assistance éducative, délégation d'exercice, suspension, retrait de l'autorité parentale.
- Les acteurs administratifs et judiciaires intervenant auprès des mineurs : services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Protection Maternelle et Infantile, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Préfecture, Parquet du Procureur de la République, Juge des enfants, Juge aux affaires familiales.

### MINORITÉ ET SOINS DÉLIVRÉS AU MINEUR

- Le patient mineur : entre incapacité juridique et autonomie
- Le cadre juridique de l'autorisation parentale : la distinction entre actes usuels/non usuels de l'autorité parentale et son application dans le cadre des soins au mineur (soins somatiques/soins psychiatriques)
- Un cadre juridique d'exception : la dispense d'autorisation parentale (urgence/autorisation ponctuelle du juge/soins dans le secret)

### LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE SOINS PSYCHIATRIQUES AUX MINEURS

- Consultation et accueil en centre médico-psychologique
- L'admission à la demande des représentants légaux
- L'admission sur décision du juge des enfants
- L'admission sur demande du représentant de l'État
- L'admission des mineurs détenus
- L'admission des mineurs non accompagnés

## JOUR 2

### LES DROITS ET LIBERTÉS GARANTIS AUX MINEURS EN PSYCHIATRIE

- Le droit à l'information du mineur : titulaire(s) du droit à l'information, modalité de délivrance de l'information, limites et exceptions au droit à l'information.
- Consentement aux soins : titulaire(s), modalités de recueil, articulation avec les différents régimes de prise en charge du mineur, limites et exceptions.
- Le respect de l'intimité et de la vie privée du mineur : quelles limites ? (Vie intime/sexuelle, consommation de tabac ...)
- Confidentialité et communication du dossier médical : titulaire(s) du droit, modalités d'accès et limites dans l'intérêt du mineur.
- Liberté d'aller et venir : articulation avec les différents régimes d'hospitalisation
- FOCUS sur la question de l'isolement et de la contention.
- Les droits « procéduraux » : droit de pouvoir s'entretenir avec un avocat ; droit de saisir les autorités et commission instituées ; droit au juge (JLD en SDRE/ JE en cas d'OPP).

### LA GESTION DES SITUATIONS « A RISQUE » ET LES RÉGIMES DE RESPONSABILITÉS

### RAPPEL SUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE RESPONSABILITÉS POUVANT ÊTRE ENGAGÉES

Différentes situations seront ici abordées :

- Le respect du secret professionnel et ses exceptions légales
- Information préoccupante/signalement : comment évaluer/repérer/et signaler la situation d'un mineur en danger ou risquant de l'être ?
- Secret professionnel et secret partagé
- La sortie contre avis médical
- Le risque suicidaire / le passage à l'acte suicidaire
- La gestion de la violence

### CLÔTURE DE LA FORMATION

- Synthèse des apports
- Débriefing avec les participants
- Réalisation des tests d'évaluation des acquis